

Paris, le 26 avril 2017

Education

La nécessité d'un Plan numérique pour l'éducation plus ambitieux

Dans le cadre du Plan numérique pour l'éducation, Najat Vallaud Belkacem, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a lancé l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité » en mars dernier. Destiné aux communes rurales, il soutient, à hauteur de 50 millions d'euros, les collectivités qui s'engagent dans des projets de numérique éducatif.

L'AMIF se réjouit que les particularités des collectivités locales rurales soient reconnues, tout comme le caractère prioritaire des écoles élémentaires. Néanmoins, cet appel à projets ne concerne que 60% des communes en Ile-de-France. Et, l'AMIF souhaite que cette base soit élargie pour que les spécificités du territoire sur lequel se situe la commune soient prises en considération. En effet, des villes à l'image de Chelles (45 400 habitants), en Seine-et-Marne, connaissent également des difficultés dans la mise en œuvre de l'école numérique. Au Salon des Maires d'Ile-de-France, lors de la conférence « Les Maires, chevilles ouvrières de l'Ecole numérique », Brice Rabaste, Maire de la commune, a mis en exergue la problématique de la vétusté des matériels numériques et l'obsolescence rapide des équipements. De plus, le seul achat d'équipements nécessaires par la collectivité, sans un programme et une formation adéquate des professeurs en parallèle, se révèle peu pertinent. C'est pourquoi, l'ensemble des collectivités locales doit être accompagnées par l'Education nationale.

Par ailleurs, si ce financement aura un impact positif sur l'équipement numérique des écoles, il est essentiel de s'intéresser également à la connexion des écoles à Internet. 62,1% des écoles élémentaires publiques disposent d'un débit de connexion compris entre 512kb et 2MB. Seules près de 26% ont des débits supérieurs à 2MB. L'AMIF appelle à une vigilance des futures autorités ministérielles quant à leur demande d'adaptation des écoles au numérique, pour ne pas davantage creuser les inégalités entre les communes, et d'agir en faveur du développement d'un accès à un Internet de qualité pour tous. Ainsi, dans le cadre de l'élection présidentielle, l'AMIF soutient l'appel aux candidats à la présidence de la République de l'association Villes Internet, pour faire de l'accès Internet un droit fondamental et demande au futur gouvernement de se mobiliser pour assurer l'équité des territoires en matière de numérique.

Contact presse :

Ludivine VANTHOURNOUT
lvanthournout@amif.asso.fr
07 62 34 00 05

